

INTERPELLATION URGENTE

Auteur PLR, par Xavier Moret
Objet Regroupement des arrondissements du Valais romand du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage
Date 11.09.2018
Numéro 5.0349

Actualité de l'événement

Plusieurs députés du Bas-Valais ont été tenus informés du possible regroupement, sur le site de Sion, de l'arrondissement du Bas-Valais du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage avec l'arrondissement du Valais central.

Imprévisibilité

Une information aux partenaires concernés a été mise en place très récemment avec la volonté de finaliser le projet pour la fin 2018.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Si le regroupement envisagé devait entrer en force pour le 1^{er} janvier 2019, il est important que le Parlement soit informé sur la vraie nécessité de celui-ci.

Depuis peu l'on parle d'une volonté de regrouper les 2 arrondissements du Valais romand du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage.

Ce regroupement fait craindre un éloignement des partenaires principaux dans les territoires concernés et par là, une baisse de la qualité de collaboration.

Si le manque de place dans les locaux de Martigny est un argument mis en avant, qu'en est-il de cette démarche et quels sont réellement les objectifs sous-jacents qui motivent ces choix?

Conclusion

Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Parlement et plus spécialement la députation bas-valaisanne sur cette démarche centralisatrice.